



Lettre n°79 du 25 septembre 2009

## OFFRES D'EMPLOI

### **Magasinier H/F - Laillé**

Mission:

- préparation des commandes
- suivi informatisé

Profil: Etre énergique et soigneux

Contrat: CDD suivi d'un CDI

Durée hebdo : 35 h

Horaires : 9h15 - 12h15 / 13h45 - 17h45

Rémunération : SMIC

Expérience: Demandée

Contact: Point Accueil Emploi - 02 99 57 00 09 - pae-guichen@wanadoo.fr

### **Technico-commerciaux (contrat de professionnalisation) H/F - région Rennaise**

Informations sur le site [www.technitoit.com](http://www.technitoit.com)

Contact: [emplois@technitoit.com](mailto:emplois@technitoit.com)

### **Électricien N1 ou N2 H/F - Rennes**

Contrat : Intérim

Salaire : 8,82 € évolutif selon niveau qualification et grille du bâtiment

Durée hebdomadaire : 35 heures

Durée du contrat : Environ 2 mois

Date de début : 12 octobre 2009

Descriptif du poste : Travaux de passage de câbles électriques, pose de prises et interrupteurs, raccordement et branchements électriques dans bâtiment en construction.

Profil recherché : Formation CAP Électricité générale bâtiment - Qualification N1 P2 ou N2 - Goût du travail en équipe - Autonomie sur certaines tâches de base dans le domaine.

Une expérience de 2 ans est un plus

Contact : Carole PELAN - Chargée de Développement, A.D.I.S Intérim, 101 avenue Henri Fréville - Bâtiment A - 35200 RENNES - 02.99.22.28.81

### **4e Univers emploi Le Forum pour l'emploi du pays de Brocéliande**

Samedi 10 octobre 2009 de 10 h à 17h

Montfort sur Meu (salle Le Confluent)

Programme consultable sur le lien: <http://www.meif-bassinrennes.fr/Actualites.aspx?ActualiteID=29>

## Formation

### **Plateforme de découverte des métiers du bâtiment**

D'ici la fin de l'année 2009, la plateforme propose encore 6 semaines de stages à l'attention des hommes et des femmes - demandeurs d'emploi - qui souhaite découvrir, s'informer et valider un projet d'orientation vers les métiers du bâtiment .

Informations sur le site: [www.compagnonsbatisseurs.org](http://www.compagnonsbatisseurs.org)

Contact: 02.99.02.60.60 - [plateforme.batiment@compagnonsbatisseurs.org](mailto:plateforme.batiment@compagnonsbatisseurs.org)

## Création, reprise d'entreprise

### Parrainage



La CCI organise une 4ème rencontre parrainage le **mercredi 7 octobre 2009** de 17h30 à 19h30 au 4Bis salle Jacqueline SAUDRAIS au 3è étage. L'objectif est de mettre en relation des volontaires, ayant un projet de création ou non, mais motivés pour bénéficier d'un accompagnement d'un entrepreneur durant environ 12 mois. Ce projet permet de mettre en relation chacun des participants avec un entrepreneur récent, qui pourra apporter :

- son regard extérieur, en tant que personne ayant vécu le parcours du

créateur,

- son réseau de relations, élément clé dans la réussite d'un projet de création,
- sa confiance et sa bienveillance, pour vous aider à franchir les différents obstacles.

Contact: [02 99 33 66 66](tel:0299336666) au plus tard pour le **lundi 5 octobre**.

### Rendez-vous aux JRCE !



Co-organisées par le Club des Créateurs et Repreneurs d'Ille et Vilaine et la CCI Rennes Bretagne, les Journées Régionales de la Création et Reprise se dérouleront les **15 et 16 octobre 2009** au Parc Expo Rennes Aéroport.

Plus de 120 exposants seront présents pour mieux comprendre les étapes de la création et de la reprise d'entreprise. Mini ateliers, carrefour des entrepreneurs, espaces et villages spécifiques ponctueront la quarantaine de conférences et ateliers. Des invitations seront téléchargeables sur le site [www.jrce.org](http://www.jrce.org) à partir de fin août.

## ACTUALITES DU GREF

### Actualités locales

#### Néo-Soft et Molitor : des recrutements en vue



Basée à Cesson-Sévigné, la société Néo-Soft est spécialisée en ingénierie informatique. Elle emploie actuellement 500 personnes et souhaite recruter au moins 40 ingénieurs d'ici à la fin décembre, dont une vingtaine sur son site cessonçais.

Basé à Levallois-Perret, le cabinet de courtage en assurances Molitor ouvre un centre de gestion téléphonique à Vitré. Il recrute, d'ici le 15 novembre, 25 téléopérateurs et espère créer 40 emplois d'ici un an.

*Ouest-France, 16/09/09, 19/09/09, 21/09/09*

#### INSEE Bretagne : qui sont les nouveaux bretons ?



La Bretagne attire toujours autant. Occupant la 4è place des régions les plus attractives, elle a accueilli 254 400 nouveaux habitants en 5 ans.

Contrairement aux idées reçues, elle n'attire pas que des retraités. Comme l'indique l'étude de l'INSEE Bretagne, ces nouveaux bretons sont jeunes (50% d'entre-eux ont entre 20 et 29 ans) et les retraités ne représentent que 7% des nouveaux arrivants. La plupart viennent de la région parisienne ou des Pays-de-la-Loire. Ils s'installent majoritairement en Ille-et-Vilaine (36,5% des arrivants), puis dans le Morbihan (26%), le Finistère (25,5%) et les Côtes d'Armor (12%). Ils privilégient les centres-villes et 40% d'entre-eux choisissent le littoral. Ils occupent globalement des emplois plus qualifiés : 11% sont cadres, 15% exercent une profession intermédiaire. Le taux de chômage des nouveaux bretons est cependant plus élevé que la moyenne bretonne et ce sont les femmes qui rencontrent le plus de difficultés à se réinsérer.

[Télécharger l'étude, sur le site de l'INSEE Bretagne](#)

*Ouest-France, Le Télégramme, 16/09/09*

## CCI : la réforme qui divise



CCI RENNES BRETAGNE

Le projet de réforme des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) est inscrit dans la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Son objectif : mutualiser les moyens pour faire des économies. Les présidents de Chambres ont voté à la majorité pour la réforme, mais cette dernière divise le monde consulaire. Le coeur de la discorde : la réforme instaure la

Chambre régionale comme pivot du système. Elle répartira ainsi les ressources entre les différentes Chambres de sa région et fixera le taux (unique) de l'impôt collecté auprès des entreprises. Pour les initiateurs de la réforme, le souhait est de mettre plus de cohérence dans les actions stratégiques des CCI. Les opposants y voient, eux, une recentralisation, une perte d'autonomie et une remise en cause du lien de proximité. Le Télégramme propose l'interview de Jacques Kunh, président de la CCI de Brest, opposé à la réforme.

*Le Télégramme, 19/09/09*

## Eco-activités en Bretagne



Le développement des éco-activités est évoqué très fréquemment comme vecteur d'une nouvelle forme de croissance. Dans son dernier rapport, le Conseil économique et social de Bretagne analyse les potentialités de développement de ces activités et en cerne le champs. Il élargit sa réflexion à la prise en compte des préoccupations environnementale par le tissu d'entreprises dans son ensemble. Un chapitre est consacré aux questions d'emploi et de formation dans le domaine de l'environnement.

[Accéder au rapport et à sa synthèse sur le site du Conseil régional](#)

## Actualités nationales

### Les ruptures de CDI à l'amiable en hausse



La rupture conventionnelle ou le licenciement à l'amiable est un départ négocié entre la direction et le salarié, avec rupture du CDI. C'est une solution de plus en plus pratiquée. En juillet, 18 222 demandes ont été enregistrées, soit une hausse de 5,1% par rapport au mois de juin.

La loi de modernisation du marché du travail de juillet 2008 est venue l'encadrer : la rupture dite "conventionnelle" ne peut être imposée à aucune des parties. Elle ne concerne cependant pas les CDD, ni les apprentis, ni les

salariés dont le contrat est suspendu. Le salarié conserve ses droits aux allocations de chômage et touche une indemnité de son employeur, d'un montant minimum égal à l'indemnité légale de licenciement. Mais certains syndicats dénoncent son utilisation abusive pour camoufler des suppressions d'emplois sans plans sociaux et échapper ainsi à des licenciements beaucoup plus onéreux.

[En savoir plus sur la rupture conventionnelle, sur le site du ministère du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville](#)

*Ouest-France, 14-17/09/09*

### Le RSA bientôt accordé aux jeunes actifs ?



Le gouvernement ouvrirait le droit au Revenu de solidarité active (RSA) aux jeunes travailleurs de 18 à 25 ans, sous certaines conditions comme par exemple, une activité salariale de deux ans dans les trois dernières années. Pôle emploi aurait la charge de mesurer cette activité et de s'assurer que ces jeunes bénéficiaires sont bien insérés dans le monde du travail. Cette condition a aussi pour objectif de convaincre les parlementaires qu'il ne

s'agit en rien d'un RMI jeune mais bien d'une "incitation au travail". Cette proposition est inspirée du Livre vert pour la jeunesse (plus de 50 propositions) piloté par Martin Hirsch,

Haut-commissaire à la Jeunesse. Nicolas Sarkozy devrait annoncer sa décision et les mesures pour les jeunes à la fin du mois de septembre.

En septembre, 1,5 million de foyers ont perçu le RSA dont 336 000 travailleurs modestes. A terme, ils devraient être 1,6 million de travailleurs pauvres et l'Etat évalue un budget de 250 millions d'euros nécessaire pour le versement de ce complément de revenu. En moyenne, 185 euros sont versés par mois aux bénéficiaires.

[Lire "Deuxième chance ? La prise en charge des jeunes éloignés de l'emploi de qualité", une étude du Crédoc, déc. 2008](#)

Empruntable au Centre de ressources documentaires du GREF Bretagne, sur place ou à distance (envoi gratuit)

*Les Echos, 15-16/09/09 ; Le Monde, Le Télégramme, 17/09/09*

### **Projet de loi formation : texte de la commission spéciale du Sénat**



La commission spéciale du Sénat sur le projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie a adopté le 16 septembre 2009 une nouvelle version du texte. De nombreux amendements ont été pris en compte, dans plusieurs domaines. Le texte sera discuté par les sénateurs en séance publique les 21, 22 et 23 septembre 2009. Le 16 septembre, le sénateur UMP Jean-Claude Carle a également déposé son rapport, fait au nom de la commission spéciale de la Haute assemblée, relatif au projet de loi sur l'orientation et la formation professionnelle.

[Consulter l'article de Localtis du 17/09/09](#)

[Consulter le dossier législatif du Sénat](#)

*Localtis, 17/09/09 - AEF, 18/09/09*

### **Nouveau cahier des charges des maisons de l'emploi**



Un projet de nouveau cahier des charges des maisons de l'emploi a été soumis au Conseil national de l'emploi (CNE) le 18 septembre 2009. Il est annexé à un projet d'arrêté. Il reprend une partie des éléments proposés par le rapport Anciaux de 2008, avec 4 axes d'intervention :

- Axe 1 : développer une stratégie territoriale partagée - du diagnostic au plan d'actions ;
- Axe 2 : participer au développement de l'anticipation des mutations économiques ;
- Axe 3 : contribuer au développement local ;
- Axe 4 : réduire les freins culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi.

Un projet de décret modifiant les modalités d'attribution de l'aide de l'État aux maisons de l'emploi prévues par le décret n° 2005-259 du 22 mars 2005 est également soumis pour avis au CNE. Sur le plan financier, il fixe la participation maximale de l'État à 70 % du budget de fonctionnement de la maison de l'emploi, dans la limite d'un million d'euros.

[Télécharger le nouveau cahier des charges des maisons de l'emploi](#)

[Accéder au rapport de Jean-Paul Anciaux sur les Maisons de l'emploi](#)

*Blog Emploietcreation.info, 17/09/09*

## OCDE : perspectives de l'emploi 2009



Dans sa dernière publication « Perspectives de l'emploi 2009 », L'OCDE préconise de réorienter, au moins en partie, les politiques actives de l'emploi vers la formation. "C'est un choix qui devrait maintenant devenir particulièrement important car la crise économique mondiale entraîne une accélération des ajustements structurels dans les pays de l'OCDE, et les mesures visant à favoriser le développement des compétences et la formation de personnel qualifié peuvent beaucoup aider les travailleurs à se doter des qualifications requises pour pouvoir occuper les tout nouveaux emplois », indique l'introduction intitulée : « Éviter que la crise de l'emploi ne pèse durablement sur l'avenir ».

[En savoir plus sur le site de l'OCDE](#)

AEF, 16/09/09

## Auto-entrepreneurs : chiffre d'affaires 1er semestre 2009



Sur les 70.000 auto-entrepreneurs inscrits au premier trimestre 2009, 30.000 ont déclaré leur chiffre d'affaires semestriel fin juillet 2009 pour un montant total de 180 millions d'euros : 54 millions au titre du premier trimestre et 126 millions au titre du deuxième. Ce bilan a été révélé ce 15 septembre par Hervé Novelli, le secrétaire d'Etat chargé des PME, d'après les chiffres de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos).

[Consulter l'article complet de Localtis](#)

Localtis, 15/09/09